

Cette nécessité d'agir comporte trois aspects: nous devons nous rendre plus pleinement compte de notre prospérité; faire en sorte que tous profitent des bienfaits de cette abondance; veiller à ce qu'elle soit utilisée pour le service de l'humanité, et en harmonie avec des valeurs humaines durables.

Je n'ai guère besoin de faire observer, à vous qui êtes membres du *Board of Trade* de cette ville, qu'il incombe en premier lieu à l'entreprise privée de faire face à la tâche du développement économique. Les autorités gouvernementales et en tout cas le gouvernement national, ont un rôle essentiel à jouer pour le maintien de la croissance économique. C'est particulièrement vrai dans le domaine des relations entre le Canada et d'autres pays.

L'un des traits les plus frappants des dernières décennies a été la mesure dans laquelle les intérêts des nations sont devenus interdépendants. Nous avons toujours été influencés, bien entendu, par les actions des autres. Les relations simples et limitées qui existaient jadis entre États ont été cependant remplacées par un système complexe et étendu de rapports d'interdépendance qu'un gouvernement ne peut ignorer qu'à ses risques et périls.

Avec la poussée démographique, avec les progrès de la technologie et d'une économie plus évoluée, l'activité économique s'est répandue de plus en plus au-delà des frontières nationales. Ici au Canada, nous sommes particulièrement conscients de cette tendance et de la société commerciale internationale qui en est le symbole le plus manifeste. Vous le savez, une telle société a son siège dans un pays mais fait généralement des affaires dans plusieurs autres; son capital et son personnel sont en toute probabilité multinationaux; elle cherche à rationaliser la production et la distribution dans toute la région où elle opère et à laquelle elle apporte les avantages de l'efficacité, du savoir et du progrès.

Je suis heureux de constater que les Canadiens ont joué un rôle éminent dans cette évolution et que plusieurs sociétés canadiennes figurent en bonne place sur la liste des sociétés internationales progressives de ce genre.

Toutefois il y a le revers de la médaille, car le Canada constitue un des principaux champs d'action de plusieurs de ces sociétés à propriétaires étrangers. Ne nous y trompons pas. Le Canada a toujours fait bon accueil aux investissements étrangers; ceci a été et continuera d'être essentiel, pendant un certain temps, à notre développement économique. Les avantages qui en découlent pour nous sont manifestes, mais il y a aussi des difficultés et des dangers que vous connaissez.

L'activité économique doit nécessairement s'exercer dans un cadre juridique. On est porté à supposer que la loi à laquelle une société est soumise là où son siège est établi s'applique également à toute région où elle opère. Il s'ensuit que les lois et la ligne de conduite d'un pays peuvent entrer en conflit avec celles d'un autre pays. Depuis quelques années nous avons pu constater que certains règlements contre la coalition